

Le plaidoyer, la vraie force de la société civile, dans la durée

Les citoyens sont-ils totalement impuissants face aux forces colossales des entreprises multinationales, des banques, des Responsables d'États, et de toutes les puissances nationales ou internationales de l'économie, du politique, du numérique et, très généralement de l'argent ? Non, répond Jean Merckaert, rédacteur en chef de la revue *Projet*, dans le dernier N° du 20 mars. Je le cite : « Non, s'ils s'organisent, s'ils croient à la justesse des causes défendues, s'ils en font la pédagogie, s'ils proposent des alternatives sans rechigner à la technicité, s'ils ne lâchent rien sans s'enfermer dans des postures. Depuis 20 ou 30 ans, des mouvements, des O.N.G. mènent ce lobbying citoyen que l'on nomme « plaidoyer ». Et, des paradis fiscaux à la lutte contre le sida, du climat au devoir de vigilance, ils font bouger les lignes ».

Son article est d'autant plus pertinent que le 23 mars dernier, le Conseil Constitutionnel a validé, pour l'essentiel, la loi sur le devoir de vigilance des Sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre vis-à-vis de leurs filiales et de leurs sous-traitants, en particulier dans les pays en développement, en matière de protection des droits humains et de l'environnement. Le Conseil Constitutionnel avait à examiner une saisine déposée par des parlementaires et un lobby de grandes entreprises, et a jugé conforme à la constitution l'essentiel du texte, validant ainsi la création de cette nouvelle obligation de vigilance pesant sur les entreprises multinationales. Même si le Conseil a censuré les dispositions du texte instituant une amende, sa décision confirme la possibilité d'engager devant le juge la responsabilité des entreprises concernées en cas de manquement à leurs obligations. Il est vrai qu'en février dernier, c'était une version amoindrie par rapport à la version initiale qui avait été déposée, puisque l'accès des victimes à la justice est restreint et que seules les très grandes entreprises de plus de 5 000 salariés sont concernées. Il n'empêche que l'essentiel des dispositions du texte est conservé, à

l'exception des amendes civiles, et que cette loi est vraiment historique. Il restera aux organisations, initiatrices de ce projet depuis plusieurs années, d'être attentives à l'application effective de la loi, et mobilisées pour que son exemple ait un effet d'entraînement au-delà de nos frontières, avec l'adoption de législations similaires en Europe et au niveau international, protégeant les droits humains et l'environnement.

Le plaidoyer, est né dans les années 80, mais cet engagement des associations de solidarité internationale qui deviendra le « plaidoyer » n'est pas allé de soi, tout de suite, car restait à trouver la légitimité à ses promoteurs. Se sont succédées alors les campagnes aux appellations colorées : « l'Europe plume l'Afrique », « Annulons la dette », « les agro-carburants, ça nourrit pas son homme », « le soja contre la vie », « soignons la P.A.C. », « Stop paradis fiscaux », « exploiter n'est pas jouer », « le contrôle des armes à portée de main ». Pour ne citer que celles-là. L'effondrement du Rana Plaza a créé un véritable mouvement puissant, puisqu'il jetait une lumière crue sur l'irresponsabilité derrière laquelle se cachent les groupes dont on retrouvait les étiquettes dans les décombres. Puis se sont révélées : le secret bancaire et les sociétés écrans par lesquelles les multinationales déplacent leurs profits à l'abri de l'impôt, et qui sont devenues la cible de la société civile. D'ailleurs, les scandales sont un puissant accélérateur parce qu'ils obligent les responsables politiques à répondre. Et en définitive, sur le temps long, c'est la société civile qui est en train de l'emporter. Mais, c'est l'œuvre longue, patiente, laborieuse, et souvent décourageante, de lanceurs d'alerte, des acteurs de changement et du public qui s'attaquent à la racine du mal et qui porte l'espoir. Cet espoir qu'il faut reconnaître, comme pour la loi de vigilance, dans les avancées politiques obtenues, pied à pied, par la société civile.